

Dans le Loir-et-Cher, la construction en bois regroupe un tiers des salariés de la filière forêt-bois

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 144 • Août 2026



Dans le Loir-et-Cher, les activités élargies de la filière forêt-bois occupent 1 700 salariés et 350 non-salariés fin 2023. Les activités complètement intégrées à la filière emploient 1 440 salariés. Ceux-ci travaillent presque toujours à temps plein et sont souvent employés en contrat à durée indéterminée (CDI), bien qu'un peu moins qu'en Centre-Val de Loire. La filière est par ailleurs peu féminisée. Les salariés y sont plus jeunes et moins rémunérés qu'à l'échelle régionale. Six domaines sur les sept de la filière forêt-bois sont présents dans le département. L'un d'entre eux, la construction en bois, emploie un tiers des salariés de la filière. Les activités s'étendent sur les quatre principaux pays du Loir-et-Cher, et en particulier dans le Pays de Grande Sologne où la filière représente 4,5 % des postes salariés de l'ensemble du secteur marchand.

Dans le Loir-et-Cher, la forêt s'étend sur 246 000 hectares en 2024 (près d'un quart de la surface forestière régionale), en hausse de 10 000 hectares par rapport à 2016. Ainsi, 38 % de la surface départementale est recouverte de forêts. Le taux de boisement est supérieur à ceux du Centre-Val de Loire (27 %) et de la France métropolitaine (32 %). Comme à l'échelle régionale, les forêts du Loir-et-Cher sont avant tout constituées de feuillus, notamment des chênes. Le département se distingue par une proportion encore plus élevée de forêts privées : 92 % contre 88 % dans la région.

La filière élargie emploie 1 700 salariés et 350 non-salariés

En comptabilisant l'ensemble des activités en lien avec le bois, la filière concerne dans le Loir-et-Cher 1 700 salariés et 350 non-salariés répartis dans 980 établissements, employeurs ou non, fin 2023. Ces dénombremens incluent l'ensemble des menuiseries travaillant le bois ► **pour comprendre**. L'activité de menuiserie se caractérise par la diversité des matériaux utilisés en complément du bois, notamment le PVC et l'aluminium. Il est donc délicat d'estimer la part du bois dans l'activité globale des menuiseries. La suite de cette étude porte sur la filière

forêt-bois à l'exception de l'ensemble des menuiseries, pour se focaliser sur les activités complètement intégrées à la filière. Dans le Loir-et-Cher, celles-ci rassemblent 850 établissements fin 2023. Parmi ces établissements, 240 sont employeurs et 1 440 salariés y travaillent. Ces effectifs représentent 1,9 % de l'emploi salarié de l'ensemble du secteur marchand du département, soit un poids similaire à celui au niveau régional (1,8 % des salariés) comme dans quasi tous les autres départements de la région. Le Loir-et-Cher englobe ainsi 12,8 % de l'emploi salarié de la filière forêt-bois du Centre-Val de Loire. Dans le département, la plupart des postes salariés de la filière sont à temps complet (92,2 %), légèrement moins qu'à l'échelle régionale (95,3 %). Les salariés comptent pour 1 310 emplois en équivalent temps plein. Les contrats y sont moins souvent des CDI que dans la région, même si ceux-ci restent largement majoritaires : 86,5 % dans le Loir-et-Cher contre 91,0 % en Centre-Val de Loire. En plus de cet emploi salarié, 250 non-salariés travaillent dans la filière. Plus de la moitié d'entre eux (54 %) sont gérants de société. La part de micro-entrepreneurs y est en revanche nettement plus faible qu'à l'échelle régionale : 19 % contre 36 %.

Un tiers des salariés de la filière forêt-bois travaille dans la construction en bois

La filière forêt-bois se compose de sept domaines qui couvrent l'ensemble des activités liées au produit « bois ». En amont, la sylviculture et exploitation forestière gère, entretient et exploite les forêts pour récolter du bois. Ce matériau alimente les activités de sciage et travail du bois (dont la fabrication d'emballages et palettes en bois), ainsi que l'industrie du papier et du carton. En aval, deux domaines transforment le bois issu du sciage en produits finis : la construction en bois et la fabrication de meubles et d'objets en bois. Deux autres domaines sont plus transverses : le commerce et transport inter-entreprises (dont les grumiers) et la fabrication d'équipements (pour l'exploitation forestière et pour la transformation du bois). Ce dernier domaine n'est pas présent dans le Loir-et-Cher à l'inverse d'autres départements de la région.

En termes d'emplois salariés, ces domaines ont des poids très différents ► **figure 1**. Dans le Loir-et-Cher, la construction en bois arrive en première position et se détache nettement des

En partenariat avec :

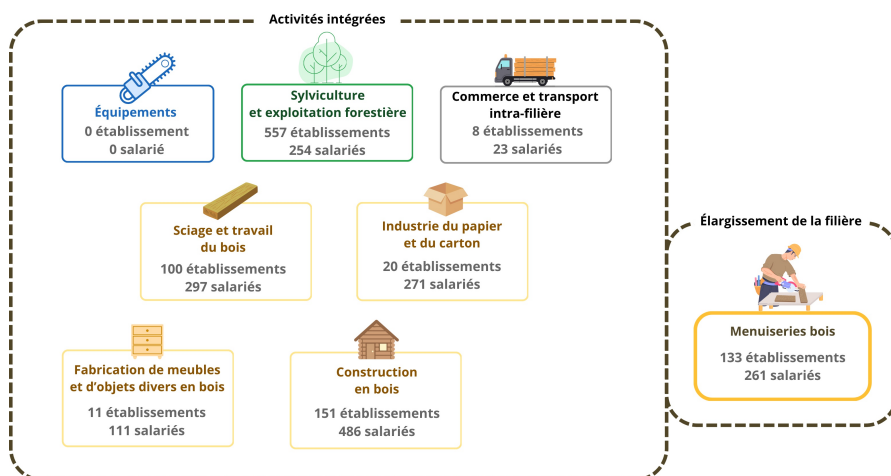
autres en concentrant un tiers des salariés de la filière du département (33,7 %) fin 2023, soit une proportion deux fois plus élevée qu'en Centre-Val de Loire (16,6 %). Les trois domaines suivants sont relativement proches les uns des autres : le sciage et travail du bois (20,6 %), l'industrie du papier et carton (18,8 %) et la sylviculture et exploitation forestière (17,6 %). L'industrie du papier et du carton dans le Loir-et-Cher est donc très loin de son niveau régional (31,5 %) où elle occupe la première position. Le département est en revanche très proche de la région en termes de poids cumulé de ces quatre domaines : 90,7 % des salariés de la filière forêt-bois dans le Loir-et-Cher et 89,8 % en Centre-Val de Loire.

Quant aux non-salariés de la filière dans le Loir-et-Cher, près de la moitié (49 %) travaille dans le domaine de la construction en bois. Ils sont également présents dans la sylviculture et exploitation forestière (28 %) et dans une moindre mesure dans le sciage et travail du bois (15 %). Comme au niveau régional, les non-salariés de la filière travaillent peu dans l'industrie du papier et du carton (3 %) dans le Loir-et-Cher.

Cinq **pays** sont présents sur le territoire départemental, mais le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Loire Beauce ne s'étend que sur quatre communes du Loir-et-Cher, 44 de ses autres communes se trouvant dans le Loiret. Les quatre autres pays du Loir-et-Cher sont en revanche intégralement situés dans ce département. La filière forêt-bois pèse différemment dans l'économie de ces quatre territoires. Elle est davantage présente dans le Pays de Grande Sologne où elle englobe 4,5 % des postes salariés de l'ensemble du secteur marchand fin 2023. Dans le Pays Vendômois (2,2 %) et le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais (1,9 %), le poids de la filière est proche de celui dans l'ensemble du département. Enfin, le Pays des Châteaux regroupe le plus grand nombre de salariés de la filière forêt-bois (540 sur les 1 440 du département). Il est aussi le pays employant le plus grand nombre de salariés toutes activités confondues, en raison notamment de la présence de la Communauté d'agglomération de Blois « Agglopolys ». Ainsi, la filière forêt-bois n'y rassemble qu'1,4 % des salariés du secteur marchand.

Par ailleurs, les activités de la filière forêt-bois se différencient selon les quatre pays ► **figure 2**. Dans le Pays des Châteaux, l'industrie du papier et du carton arrive en première place (42 %)

► 1. L'emploi salarié de la filière forêt-bois dans le Loir-et-Cher par domaine



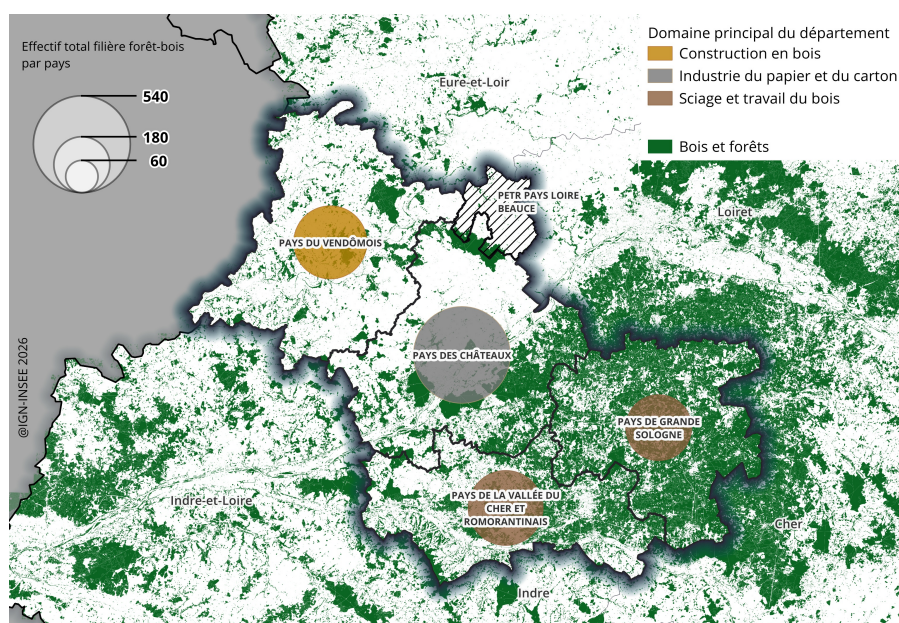
Note : Le noyau de la filière est subdivisé en sept domaines, dont 6 sont présents dans le Loir-et-Cher. Les menuiseries régionales n'utilisent pas toutes le bois comme matériau principal. 133 établissements ont été intégrés au noyau de la filière (matériau minoritaire ou inconnu pour les autres).

Lecture : Fin 2023, 254 salariés de la filière forêt-bois travaillent dans le domaine de la sylviculture dans le Loir-et-Cher. 557 établissements (employeurs ou non) exercent dans ce domaine.

Champ : Établissements marchands actifs, et hors particuliers employeurs, de la filière forêt-bois dans le Loir-et-Cher ; emploi salarié au 31/12/2023.

Source : Insee, Flores 2023.

► 2. L'emploi salarié de la filière forêt-bois et ses principaux domaines par pays du Loir-et-Cher



Lecture : Fin 2023, 311 salariés travaillent dans la filière forêt-bois dans le pays du Vendômois. Dans ce département, le sciage et travail du bois est le premier employeur de la filière.

Champ : Établissements marchands actifs, et hors particuliers employeurs, de la filière forêt-bois dans le Loir-et-Cher ; emploi salarié au 31/12/2023.

Source : Insee, Flores 2023.

comme à l'échelle régionale. La construction en bois (28 %) y pèse moins qu'au niveau départemental où elle prédomine. Au contraire, dans le Pays Vendômois, ce domaine est largement majoritaire et regroupe trois salariés de la filière sur cinq (60 %). Dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, le sciage et travail du bois (36 %) et la construction en bois (35 %)

sont les premiers domaines employeurs de salariés de la filière. Enfin, le Pays de grande Sologne se distingue par le domaine du sciage et travail du bois qui emploie près de la moitié (47 %) des salariés de la filière forêt-bois de ce territoire. A contrario, la part de la construction en bois (11 %) y est trois fois plus faible qu'à l'échelle du département.

Une filière départementale ouvrière, plus jeune qu'à l'échelle régionale et peu féminisée

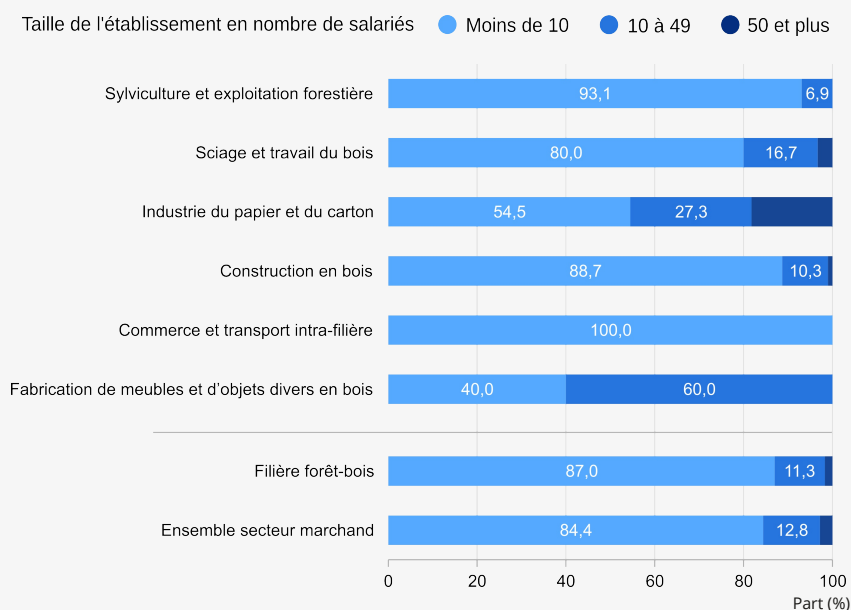
Fin 2023, les trois quarts des salariés de la filière forêt-bois dans le Loir-et-Cher (73,2 %) sont ouvriers, qualifiés ou non, soit une part encore plus élevée que dans la filière à l'échelle régionale (67,1 %). Cette proportion est aussi nettement supérieure à celle des ouvriers dans l'ensemble du secteur marchand du département (41,2 %). Les cadres (6,6 %) et les salariés exerçant des professions intermédiaires (9,8 %) sont au contraire moins présents dans la filière forêt-bois du Loir-et-Cher par rapport à la filière en Centre-Val de Loire (respectivement 8,2 % et 14,2 %). Les cadres sont en particulier très présents dans l'industrie du papier et du carton (13 % des salariés). Or, ce domaine est relativement peu développé dans le département, alors qu'il occupe la première place de la filière dans la région.

Dans le Loir-et-Cher, les salariés de la filière forêt-bois sont plus jeunes qu'à l'échelle régionale : un quart d'entre eux (25,1 %) a moins de 30 ans, soit 3,8 points de plus que dans la région. Réciproquement, 16,8 % des salariés ont 55 ans ou plus, soit 2,3 points de moins qu'en Centre-Val de Loire. La répartition par âge des salariés de la filière forêt-bois dans le département se distingue assez peu de celle des salariés du reste du secteur marchand. Là aussi, le poids élevé de la construction en bois dans le Loir-et-Cher en constitue un élément d'explication. Ce domaine est en effet plus jeune que le reste de la filière : 40,4 % des salariés y ont moins de 30 ans dans le département.

Les femmes occupent seulement un poste salarié sur cinq dans la filière forêt-bois du Loir-et-Cher (19,8 %). Cette proportion est légèrement plus basse qu'à l'échelle de la région (21,3 %). Si tous les domaines de la filière sont concernés par cette faible féminisation, celle-ci est encore plus marquée dans la construction en bois : dans le Loir-et-Cher, seul un salarié sur dix (10,3 %) y est une femme. L'écart de part de femmes dans la filière entre le Loir-et-Cher et la région s'explique donc en partie par l'importance du domaine de la construction en bois dans ce département.

Dans le Loir-et-Cher, la faible part de cadres dans la filière a tendance à tirer le salaire moyen vers le bas : pour un temps plein, le salaire net mensuel moyen dans la filière forêt-bois du département (2 080 €) est plus bas que dans la filière au niveau régional (2 310 €) ; il l'est également par rapport au reste du secteur

► 3a. Part des établissements de la filière forêt-bois par domaine et selon leur taille (en nombre de salariés)

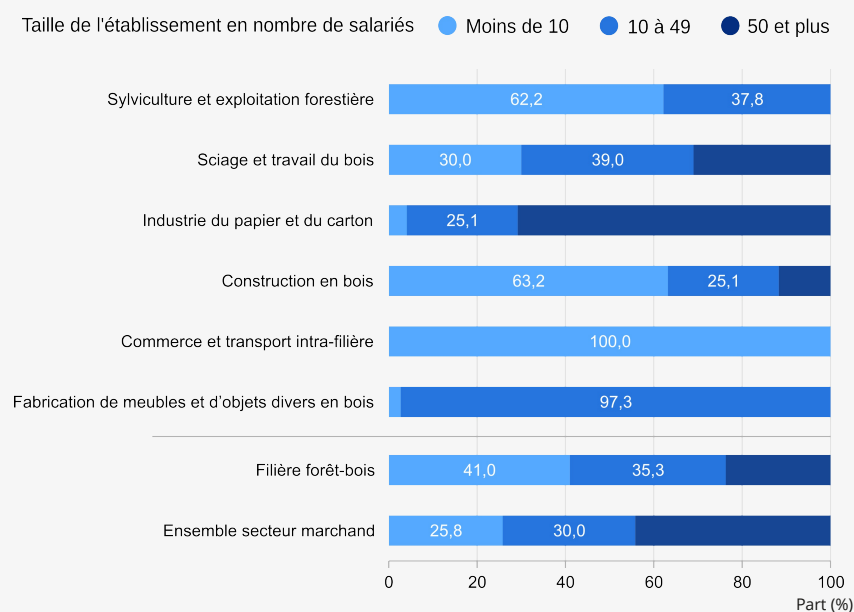


Lecture : Fin 2023, les établissements de moins de 10 salariés représentent 87 % de l'ensemble des établissements employeurs de la filière forêt-bois dans le Loir-et-Cher.

Champ : Établissements marchands employeurs actifs, et hors particuliers employeurs, de la filière forêt-bois en Centre-Val de Loire ; emploi salarié au 31/12/2023.

Source : Insee, Flores 2023.

► 3b. Part des salariés de la filière forêt-bois par domaine et selon la taille des établissements (en nombre de salariés)



Lecture : Fin 2023, 41 % des salariés de la filière forêt-bois travaillent dans un établissement de moins de 10 salariés en Centre-Val de Loire.

Champ : Établissements marchands employeurs actifs, et hors particuliers employeurs, de la filière forêt-bois en Centre-Val de Loire ; emploi salarié au 31/12/2023.

Source : Insee, Flores 2023.

marchand du département (2 260 €). Par ailleurs, tous emplois confondus, les écarts de salaires moyens entre femmes et hommes y sont très faibles (20 € par mois). Cet écart de salaire moyen dans la filière forêt-bois entre le département et la région ne s'explique pas uniquement par le poids des différents domaines entre ces deux territoires. Même au sein de l'industrie du papier et du carton, les

salaires sont moins élevés dans le Loir-et-Cher (2 320 €) qu'en Centre-Val de Loire (2 610 €).

87 % des établissements employeurs ont moins de dix salariés

La filière forêt-bois est essentiellement constituée d'établissements de petite taille. Dans le Loir-et-Cher, 72 % des

établissements n'emploient aucun salarié fin 2023, une proportion toutefois un peu plus faible qu'en Centre-Val de Loire (75 %). Comme à l'échelle régionale, cette proportion est particulièrement élevée dans le domaine de la sylviculture et de l'exploitation forestière (84 %).

Parmi les établissements employeurs de la filière, la majorité est de petite taille : dans le Loir-et-Cher, 87 % des établissements employeurs de la filière ont moins de 10 salariés ► **figures 3a et 3b**. Contrairement à la situation régionale, cette proportion est même supérieure à celle observée dans l'ensemble du secteur

marchand (84 %). Là aussi, la sylviculture et l'exploitation forestière se distinguent : 93,1 % des employeurs y ont moins de 10 salariés.

À l'inverse, les grands établissements sont peu nombreux. Dans le Loir-et-Cher, seuls 2 % des établissements de la filière emploient au moins 50 salariés chacun. Ils concentrent un quart des emplois salariés de la filière forêt-bois (24 %) dans le Loir-et-Cher, soit une part nettement moindre qu'à l'échelle régionale (41 %). Dans l'ensemble du secteur marchand, cet écart entre le département et la région n'existe pas : les établissements d'au moins

50 salariés emploient 44 % de l'ensemble des salariés du secteur marchand dans le Loir-et-Cher comme en Centre-Val de Loire. Au niveau de la filière, l'écart s'explique en partie par la répartition par domaine. Les grands établissements sont fortement présents dans l'industrie du papier et du carton, nettement moins présente dans le Loir-et-Cher qu'en Centre-Val de Loire. ●

Olivier Diel, Sylvain Dabadie (Insee),
Sandrine Dulou (Observatoire de
l'économie et des territoires), Gaëtan
Buisson (DRAAF Centre-Val de Loire),
Antoine Hubert (FIBOIS Centre-val de Loire)

► Définitions

Entreprise : L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. L'entreprise ainsi définie est une unité statistique, qui n'a aucune existence légale. Ce concept est souvent plus pertinent que l'unité légale pour l'analyse économique, et est par exemple utilisé pour déterminer la catégorie d'entreprise (PME, ETI ou GE).

Régionalité d'une entreprise : Une entreprise est dite mono-régionale si tous ses établissements sont dans la région considérée, quasi-monorégionale si plus de 80 % de ses salariés sont dans la région, majoritairement régionale si plus de 50 % de ses salariés sont dans la région, et principalement régionale si le nombre de salariés dans la région considérée est plus important que dans n'importe quelle autre région.

Firme multinationale : Groupe de sociétés ayant au moins une unité légale en France et une à l'étranger. La multinationale est française si le centre de décision est situé en France et contrôle au moins une filiale à l'étranger. La multinationale est étrangère si le centre de décision est situé à l'étranger et contrôle au moins une filiale en France. Si un établissement français fait partie d'une multinationale étrangère, les salariés de cet établissement sont dits dépendant de l'étranger.

Richesse dégagée : La richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements, au prorata des rémunérations brutes.

► Pour comprendre

Une filière regroupe l'ensemble des étapes de transformation, de la matière première au produit fini vendu sur le marché. Les filières de la filière forêt-bois sont divisées en sept domaines d'activités (sciage et travail du bois, industrie du papier et du carton, etc.). Cette étude s'intéresse essentiellement à son noyau : les secteurs pleinement intégrés, identifiés par leur code d'activité principale (selon la nomenclature d'activités française).

Le périmètre de la filière est précisé via :

- l'Enquête Annuelle de Production (EAP, Insee, secteur industriel),
- les enquêtes EXF (exploitation forestière) et SRI (sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois, ministère de l'agriculture),
- l'expertise de Fibois Centre-Val de Loire, qui a ajouté 131 établissements (commerce et transport du bois, fabrication de meubles en bois ou construction de maisons en bois).

Fibois a aussi analysé les menuiseries régionales via les données de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), retenant 42 % d'entre elles : celles travaillant majoritairement le bois. Les exclues sont celles utilisant principalement d'autres matériaux (PVC, aluminium) ou celles pour laquelle il a été impossible de le déterminer.

► Sources

Les données relatives aux établissements employeurs et aux salariés proviennent du **Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)**. Les rémunérations des salariés proviennent directement de la **Base Tous Salariés**. Flores est complété avec les établissements non employeurs issus du **Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques (Sirus)**. Enfin, les données relatives aux non-salariés proviennent de la **Base Non Salariés**.

► Pour en savoir plus

- **Dabadie S., Diel O.** (Insee), "Dans le Loir-et-Cher, la construction en bois regroupe un tiers des salariés de la filière forêt-bois", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 143, août 2026.
- **Bonzi A.** (Insee), "En 2021, un tiers des salariés de la filière bois travaillent dans les industries du papier et du carton", *Insee Première*, n° 2035, janvier 2025.
- **Zins S.** (Draaf), "Forêts régionales : le bois énergie progresse, le bois d'œuvre s'essouffle", *Agreste Centre-Val de Loire – Études*, n° 8, juin 2025.
- **Ménard B., Thillet N.** (Insee), "12 900 emplois dédiés à l'activité automobile en Centre-Val de Loire", *Insee Flash Centre-Val de Loire* n° 105, juin 2026.

